

Journal municipal
d'information
Juin 2017
n° 226

MANDRÉEN

**LA SAISON
COMMENCE**
pour
les
JOUTEURS



TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Edito

Les 1 et 2 juillet se dérouleront nos plus anciennes et traditionnelles fêtes. Celles de la Saint-Pierre. A cette occasion, nous accueillerons amicalement et chaleureusement la délégation italienne de notre « commune jumelle » et nous serons très honorés de faire découvrir à Raimondo AMBROSINO, le maire actuel de Procida, notre presqu'île de Saint-Mandrier.

La délégation de Procida a à cœur de célébrer la Saint-Pierre, une fête qui ressemble, à travers le respect de ses traditions votive et festive, à celle qui rassemble tous les Procidani au mois de mai pour la Saint-Michel.

Le jumelage qui nous unit à l'île de Procida depuis 2013, et grâce notamment à Maria Capodanno qui sera aussi parmi nous, est né du rapprochement de deux communes dont la population a des ancêtres communs. Mais ceux qui sont partis de Procida au milieu du 19^{ème} siècle et qui ont décidé de s'installer à Saint-Mandrier n'ont pas choisi notre presqu'île par hasard. Le choix de notre petit port de pêche abrité s'est imposé naturellement à ces pêcheurs italiens qui ont découvert sur notre côte un paysage familier. Il existe en effet des similitudes géographiques évidentes entre nos deux communes et une situation insulaire identique. Isolées du reste des agglomérations par la mer, Procida et Saint-Mandrier ont conservé toute leur authenticité. On retrouve dans ce petit coin paisible d'Italie, accueillant et typique, le même petit port de pêche pittoresque et un port de plaisance accueillant. Outre les plages qui bordent le littoral, nos communes jumelles bénéficient aussi toutes deux de sites naturels où il fait bon emprunter les sentiers piétonniers et longer le bord de mer.

Il n'y a qu'une chose sur laquelle on ne pourra jamais rivaliser... C'est le nombre d'églises... mais l'Italie oblige...

Nous avons proposé à nos hôtes de résider dans les gîtes de l'Ermitage. Ils pourront ainsi profiter en toute quiétude d'un environnement naturel, dans un site remarquable.

Je leur souhaite, au nom de tous les Mandréens, de passer un très agréable séjour parmi nous.

Gilles VINCENT
Maire,

LE MANDREEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

DISPONIBLE SUR www.ville-saintmandrier.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GILLES VINCENT

RÉDACTION, CRÉATION GRAPHIQUE,

MISE EN PAGE : SERVICE VIE DE LA CITÉ

CRÉDIT PHOTOS : PATRICK LECONTE

PHOTO DE COUVERTURE :

PIERRE BARCHETTI

SERVICE VIE DE LA CITÉ

IMPRIMERIE JOUBERT - 06517 CARROS

SOMMAIRE

Page 2	EDITO - Agenda
Page 3-4	Actualités Municipales
Page 5	Environnement, Santé publique
Page 6	Libre Expression
Page 6-7-8	Jeunesse - Sports - Associations

Vous venez de vous établir à Saint-Mandrier ?
Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

AGENDA

JUIN

Le 8 :

Le 9 :

Le 9 :

Le 11 :

Le 11 :

Le 11 :

Le 11 :

Le 17 :

Le 17 :

Le 17 :

Le 17 :

Le 18 :

Le 18 :

Le 18 :

Le 21 :

Les 23-24-25 : Course de pirogues au Pin Rolland

Le 24 :

Le 25 :

Le 25 :

Le 25 :

Le 26 :

Le 27 :

Le 28 :

Le 29 :

JUILLET

Le 1&2 :

Le 4 :

Le 7 :

Le 8 :

Le 9 :

Journée d'hommage aux morts pour la France en Indochine - A partir de 10 h 30
Vernissage de l'exposition de la sculptrice Béatrice Pothin Gallard à 18 h 30 à la Galerie Rancilio - Exposition jusqu'au 2 juillet
Tournoi de l'Ours (Rugby) à partir de 19 h au stade Bodrero
Élections Législatives - Ouverture des bureaux de vote de 8 h à 18 h
Vide grenier organisé par l'USSM Rugby au stade Bodrero, de 8 h à 15 h
Joutes : Critérium national de la jeunesse, de 9 h à 19 h, pointe des Blagueurs
Tournoi Bodrero (Rugby), de 9 h à 17 h, stade Bodrero
Sardinade organisée par les donneurs de sang bénévoles, à 12 h 30, Pinède Sainte Asile
Tournoi Chambelland (Football) de 16 h 30 à 23 h au stade Lanérière
Théâtre " Mes pires potes", à 21 h, théâtre Marc Baron (voir p-8)
Élections Législatives (2ème tour) - Ouverture des bureaux de vote de 8 h à 18 h
Anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 (voir p-3)
Boules : Challenge d'Isanto au boulodrome d'Isanto
Auditions des élèves du Théâtre Sud Varois au théâtre Marc Baron (voir p-8)
Animation Seaside Country dans le cadre de la Fête de la musique sur la place des Résistants à partir de 17 h 30
Les 23-24-25 : Course de pirogues au Pin Rolland
Le 24 : Spectacle et repas dansant organisés par la Fédération Cavalas au square Marc Baron
Réservation au 06 60 99 37 67
Le 25 : Gala de danse Presqu'une Étoile au théâtre Marc Baron à 17 h
Le 25 : Marché des créateurs de 8 h à 18 h, place des Résistants
Le 25 : 2ème tour du Championnat Côte d'Azur de Joutes
Le 26 : Don du sang de 8 h à 12 h, salle des Fêtes Marc Baron
Le 27 : Gala de danse de Tahiti Ori à 21 h, place des Résistants
Le 28 : Gala de danse de l'École de Danse à 21 h, place des Résistants
Le 29 : Cirque sur la place des Résistants à 18 h 30

Fête de la Saint Pierre

Gala de danse Presqu'une Étoile à 20 h 30, place des Résistants

Merguez partie à 17 h, parking Sainte Asile organisée par l'A° Pin Rolland Maréguau VB

Fête de la Mer à 19 h, pinède Sainte Asile

Vide grenier, place des Résistants

NOS JOIES, NOS PEINES

NAISSANCE

LEGRAND Noémie.....	02/05/2017
GIRAUDO Alessandro.....	08/05/2017
AGATI Raphaëlle.....	08/05/2017
FRANCO Noan.....	12/05/2017
GELEBART Thomas.....	22/05/2017

MARIAGE

VANGANSBEKE Audrey – DELOBEL Jean.....	06/05/2017
--	------------

DÉCÈS

PELLOQUIN Marie-Claude.....	02/05/2017	73 ans
TAILLEBOIS Veuve JAMES Marie.....	13/05/2017	89 ans
GRAGLIA Loris.....	14/05/2017	39 ans
PIÉRARD veuve GARNIER Marguerite.....	22/05/2017	93 ans
LAINE-GARDE Pierrette.....	22/05/2017	91 ans

Vous souhaitez recevoir par mail toutes les informations de la commune,
être tenu informé des spectacles, des vernissages, des réunions publiques, etc. ?

Inscrivez vous auprès du service Vie de la Cité en envoyant vos nom, prénom
et adresse mail à : vielite@ville-saintmandrier.fr



N'hésitez pas à aimer notre page

"Événements de la ville de Saint Mandrier sur Mer"

PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h à 8 h par un agent de la police municipale au 06.75.56.02.17.

L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur
pour tout problème technique ou de sécurité.

VIE PATRIOTIQUE

Notre prochain rendez-vous

Dimanche 18 juin 2017

Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle, lancé le 18 juin 1940 à la radio de Londres

Pour des raisons de calendrier, la prise d'armes du PEM sur la place des Résistants n'aura pas lieu cette année.

10 h 30 : Office religieux en présence des drapeaux

11 h 20 : Rassemblement des participants devant le monument aux morts

11 h 30 : Cérémonie avec lecture de l'Appel du 18 juin et dépôt de gerbes

A l'issue de la cérémonie le vin d'honneur sera offert par la municipalité place Adèle Jouvenceau.

Mandréennes et Mandréens venez nombreux pour partager cette commémoration et ce moment de recueillement.



Jean KUHLMANN

Conseiller municipal délégué aux associations et cérémonies patriotiques
Correspondant Défense

FÊTE DE LA SAINT PIERRE

La Saint Pierre fête cette année ses 65 ans. Elle est née en 1952, à l'initiative de l'abbé Toutin et a su à travers toutes ces années perpétuer une tradition chère au cœur des Mandréens.

Tradition dans le déroulement : avec le défilé, la procession, la messe, la promenade en mer.

Tradition avec la présence des Bravadeurs, du Bagad, des groupes folkloriques, des personnes costumées, des fifres et des tambourins.

Mais surtout, tradition riche de symboles (la messe sur le Santa Maria, le partage des poissons durant la messe, jets de fleurs en mer...) qui honore les patrons pêcheurs, les descendants des familles de Procida, les sauveteurs en mer, sans oublier les Franc-Jouteurs qui ont la charge d'apporter la statue de Saint Pierre par la mer.

C'est cette culture, notre culture, que nous souhaitons léguer à nos enfants.

Mais c'est aussi la fête de la convivialité avec la mouclade, la sardinade, la soupe, les grillades, les fritures...

Venez nous rejoindre les 1^{er} et 2 juillet pour partager et connaître cette belle fête provençale.



FÊTE DE LA MER

Beaucoup plus récente, elle n'a que six ans, la fête de la mer s'installera au Pin Rolland, le samedi 8 juillet à partir de 18 h sous la Pinède.

Aquaculteurs, ostréiculteurs, mytiliculteurs et pêcheurs professionnels sont là pour vous accueillir et vous permettre de composer votre menu.

Leurs produits et leur savoir faire enchanteront vos papilles. Frites, pâtisseries, fruits, vin, vous aideront à compléter votre repas, le tout dans une ambiance musicale chaleureuse.

Cette manifestation attire chaque année de plus en plus de personnes. En 2011 : 500, en 2016 : 1 800, en souhaitant vous voir encore plus nombreux cette année.

Marie-France GIOVANNELLI

Adjointe au Maire chargée de l'Animation

Le programme de la Saint-Pierre sera disponible aux différents points d'accueil de la Ville.

INAUGURATION DES AMÉNAGEMENTS DU DOMAINE DE L'ERMITAGE

C'est par une météo mitigée que les principaux acteurs de la renaissance du Domaine de l'Ermitage se sont réunis, ce jeudi 11 mai 2017 à 11 h pour inaugurer les aménagements du domaine qui fait désormais la fierté de notre Commune.

Garant de la sauvegarde des espaces naturels du littoral, le Conservatoire du Littoral acquiert des domaines et des espaces naturels en bord de mer pour les préserver. Il en confie la gestion aux communes, soutenu en cela par la Région et le Département. C'est ainsi que le domaine de l'Ermitage a pu échapper à une urbanisation certaine.

Après des années de lutte et de polémiques locales relatives à la constructibilité du site et grâce à l'opiniâtreté de Max Juvenal actionnaire principal, c'est en 2009 que le domaine est entièrement acquis au Conservatoire du Littoral.

Dès lors, commence une réflexion sur le devenir du site.

D'importants travaux de restauration et d'aménagement sont réalisés. 1,4 millions d'euros seront nécessaires pour ces travaux de réhabilitations débutés en 2013.

La ville, gestionnaire du site, a pris en charge en interne les travaux de ferronnerie, la transformation des bâtiments annexes en 3 gîtes dédiés au tourisme, la réfection de la villa de maître, la restauration du poulailler et bientôt, celle de la volière qui abritera bientôt différentes espèces d'oiseaux de Méditerranée.

Le Conservatoire du Littoral quand à lui, s'est chargé des aménagements extérieurs et des travaux agricoles, la plantation des vignes notamment.

Aujourd'hui, le domaine revit en conservant son intérêt paysager et environnemental. Les enfants de la commune en profitent désormais avec bonheur puisque l'Ermitage est devenu un véritable support pédagogique pour les écoles et le centre aéré. Tout au long de l'année, au fil des saisons, les enfants, plantent, sèment, récoltent et expérimentent sur les petites parcelles de terre mises à leur disposition, sous l'oeil bienveillant de Michel, le métayer du domaine, chargé de l'entretien et de la surveillance du lieu.

Enfin, la moitié de la production de fruits et légumes est allouée au restaurant scolaire dans le cadre du programme national pour l'alimentation.

Depuis l'origine du projet, la société Le Petit Marseillais, dont les produits s'inspirent des cultures identitaires locales, a pris la mesure du potentiel de ce domaine, vitrine des nombreux biotopes provençaux, et a contribué au financement du projet de restauration du site, aux côtés de la Commune, de l'Agglomération, du Département, de la Région et la Fondation du Patrimoine.

Aujourd'hui vous pouvez visiter l'exposition dédiée au Petit Marseillais dans la salle d'exposition du premier étage de la maison de Maître, du mardi au dimanche, de 15 h à 19 h.



XIX^{ème} siècle :

Construction du domaine par Paul Juvenal

1952 : Transmission du Domaine à Maximin Juvenal, avocat, député, président du Conseil Général et Maire de Saint-Mandrier de 1970 à 1984.

1985 : Transmission du Domaine à Max Juvenal son fils, et à une Société Civile Immobilière.

2007 : Cession des parts de Max Juvenal au Conservatoire du Littoral.

2009 : Cession des parts de la SCI au Conservatoire du Littoral.

2013 : Début des travaux de restauration du Domaine par la Ville et le Conservatoire du Littoral grâce au soutien de la région PACA, du Département et de la société le Petit Marseillais.



LE CCFF, PRÊT POUR VOTRE SÉCURITÉ

L'été arrive, les patrouilleurs du Comité Communal des Feux de Forêt de Saint-Mandrier se préparent à assurer les missions suivantes pour que votre séjour se passe dans les meilleures conditions, que le cadre de vie que vous avez choisi soit préservé et que les vies ne soient pas mises en danger.

- Information et sensibilisation du public
- Dissuasion
- Surveillance
- Signaler tout départ de feu ou de fumée suspecte
- Guidage des véhicules de secours
- Assistance aux habitants menacés par le feu

Pour assurer leur mission, ils disposeront d'un nouveau véhicule. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil et de les tenir informés de tous les comportements à risque que vous constaterez.

Tous les soirs vers 19 h entre le 21 juin et le 30 septembre, la préfecture publiera une carte accessible en utilisant le lien suivant :

www.var-adm.net/massifs83_web/massifs83.gif

L'information sera relayée par l'office de tourisme ainsi que par Var Matin.

Les jours de risque très sévères et exceptionnels, 18 patrouilleurs seront mobilisés.

Ces jours-là, l'accès au massif sera interdit aux piétons et à tous véhicules à l'exclusion des ayant-droits disposant d'une vignette (cf. article "Accès aux massifs forestiers") qui leur sera remis par la police municipale.

Il est rappelé que toute l'année, en balade ou randonnée, toute utilisation du feu est proscrite et qu'il est strictement interdit de fumer et de jeter tout objet incandescent en forêt.

En cas de non respect de la réglementation, le contrevenant est passible d'une amende forfaitaire de 135 €.

En cas de départ d'incendie, le responsable s'expose à des sanctions beaucoup plus graves :

- Peine de prison de 6 mois à 1 an
- Amende pouvant atteindre 3 750 à 15 245 €.

Les dangers du feu sont nombreux :

- La fumée est toxique,
- Le feu "court" plus vite qu'un randonneur,
- La panique peut provoquer des accidents mortels.
- Le meilleur refuge est une habitation en dur, aux abords correctement débroussaillés.

Numéros utiles : Président délégué : Jean Delestrade 06 12 30 04 30

Chef d'équipe et président délégué adjoint :

Georges Aymard : 06 31 38 14 49

4X4 : 06 38 49 50 99

A bientôt et bonnes vacances !

Le bureau du CCFF



ALLÉLOPATHIQUES ?

Dans le cadre d'un essai de culture, le Service Espaces Verts de la commune a souhaité remplacer les deux parcelles de gazon de la place du 11 novembre par des plantes allélopathiques.

Ce type de végétaux diffuse des substances naturelles qui bloquent la germination des graines des espèces concurrentes. Grâce à ces propriétés, il n'y a plus besoin d'utiliser de produits désherbants, de plus, cela permet de réaliser des économies d'entretien et d'arrosage car ce sont des plantes rustiques et adaptées au climat de la région. Parmi les nombreuses espèces que l'on peut trouver, il a été choisi *Achillea crithmifolia* (1) et *Phyla nodiflora* (2) qui sont des couvre-sols qui peuvent atteindre jusqu'à 1 m de circonférence pour une hauteur de 5 à 10 cm et qui arborent une jolie floraison.

En fonction du résultat, l'expérience pourra être étendue sur d'autres secteurs.

Catherine DEFAUX

Adjointe au Maire chargée de l'Environnement



ACCÈS AUX MASSIFS FORESTIERS

La vignette 2017 est nécessaire pour les résidents qui ont besoin d'un accès avec leur véhicule aux massifs forestiers en cas de fermeture de la route pour risque d'incendie.

Cette vignette est disponible auprès de la Police Municipale.

Rémy BOUVIER

Conseiller Municipal, délégué à la Prévention des risques



Le vallon de Cavalas en danger. On se demande bien pourquoi le maire tient absolument à transformer cette zone naturelle remarquable à tout point de vue en une zone agricole.



Assurément, le maire préfère le béton à la sauvegarde de la biodiversité, les mandréens ne sont pas d'accord et le font savoir.

Les élus "Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier" : Bruno Coiffier, Raoul Papinio, Severyn Levy, François Cornu

Droit de réponse : Le vallon de Cavalas est totalement protégé depuis 2003. Il a été classé dans le nouveau PLU en agricole protégé (APR) ce qui permet de retrouver l'activité pratiquée au siècle dernier dans le cadre strict de protection de l'environnement.

A l'heure où certains reprochent aux élus l'abandon des terres agricoles, ici à Saint Mandrier nous leur redonnons vie (Ex. Ermitage, Fliche Bergis et Cavalas).

Les boisements significatifs le long du ruisseau sont en Espaces Boisés Classés donc protégés.

Le sentier du littoral qui sépare le vallon de Cavalas des terrains du CIN fait l'objet d'une servitude au bénéfice de l'Etat, il est aussi protégé.

Le vallon de Cavalas est totalement INCONSTRUCTIBLE.

Nous pouvons alors nous demander pourquoi les élus de l'opposition PMVTE déforment les faits si ce n'est pour discréditer l'action communale.

Enfin, les Mandréens noteront que lors du vote du projet de PLU en décembre dernier, les élus d'opposition n'ont fait aucun commentaire et leur chef de file M. Coiffier a brillé par son absence.

Voilà ce qui démontre l'intérêt qu'ils portent à la commune.

Le Maire

..... ●
Alea Jacta Est.

Monsieur Poumaroux (**Rassemblement Bleu Marine**)

LES BOULOMANES ET LA JEUNESSE

Dans le cadre du temps d'activité périscolaire, les Boulomanes du Creux Saint Georges animent, en collaboration avec les responsables municipaux, une cession d'initiation au jeu de boules avec une classe de CM de l'école l'Orée du Bois.

Cette action qui a débuté dès la reprise des cours après les vacances de Pâques, se déroule sur le boulodrome de Sainte-Asile les mardis de 13 h 45 à 16 h 00 pour cinq séances et se poursuivra les jeudis sur le boulodrome du stade du village pour cinq séances avec une classe de CM de l'école Louis Clément.

Au programme, exercices de tir et d'appoint mis en place avec le concours d'un intervenant du Comité Départemental FFPJP.

Les enfants, très motivés, adhèrent pleinement et découvrent la pétanque tout en s'amusant et nous, nous avons remarqué l'étonnante adresse et la précision de quelques enfants, filles et garçons, qui pourront éventuellement se jauger lors **des tournois de l'été qui se dérouleront tous les mardis du 27 juin au 29 août 2017 sur le boulodrome du stade du village.**

Alain RASAMISON

Président des Boulomanes du Creux Saint Georges



LA RECETTE DE L'ERMITAGE

Les beignets de fleurs de courgettes de Valérie

Pour une douzaine de fleurs

Ingrédients :

- Fleurs de courgettes de l'Ermitage
- 100 grammes de farine
- 20 cl de lait
- 2 œufs de l'Ermitage
- Sel, poivre
- 1 c. à Soupe d'huile d'olive (pour la pâte)
- Huile d'olive pour la friture



LA
RECETTE
DU
MOIS

Mélanger la farine, le lait, les 2 jaunes d'œuf, la c. à soupe d'huile d'olive.

Monter les 2 blancs en neige avec une pincée de sel et les mélanger délicatement à la pâte.

Rincer les fleurs puis les tremper dans la pâte, égoutter pour enlever le surplus.

Couvrir le fond d'une poêle d'huile d'olive et faire chauffer. Faire dorer les beignets de chaque côté, les égoutter sur du papier absorbant.

Servir tiède en apéritif ou en accompagnement.

DOMAINE DE
L'ERMITAGE

DES RÉCOMPENSES BIEN MÉRITÉES POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE DANSE

Nous avons la chance chaque année de pouvoir constater que la motivation, l'investissement et le travail sont toujours au rendez-vous.

Manon

Nous sommes très fiers des performances de nos élèves et de leurs professeurs Manon Antonelli, Cécile Ferri, Elodie Loubière et Thomas Saurin.

Cette année, nous partirons avec le groupe Préparatoire Jazz à Châlons en Champagne afin de représenter notre presqu'île.

Résultats Concours Régional de la Confédération Nationale de Danse :

- Catégorie préparatoire Jazz groupe : Premier prix, qualifié pour le National.
- Catégorie 1 Jazz groupe : Premier prix régional.
- Catégorie 2 Jazz groupe : Premier prix régional.
- Catégorie Jazz préparatoire catégorie individuel : Un premier prix régional ,4 seconds prix et 4 troisièmes prix
- Catégorie 1 Jazz individuel : 4 troisièmes prix.
- Catégorie Classique individuel moyen 2 : un deuxième prix.
- Catégorie Classique Élémentaire 2 individuel : un troisième prix.

Résultats Concours National de Danse d'Aubagne :

- Catégorie Street Jazz individuel avancé amateur : un deuxième prix

Un grand merci à la population mandréenne, la municipalité et les parents pour leur gentillesse et leur soutien.

Rendez-vous le samedi 24 juin à 19 h à l'Opéra de Toulon et le mercredi 28 juin à 20 h 30 sur la place des Résistants pour nos spectacles de fin d'année.

Yannick DEIAS

Responsable de l'Ecole de danse



UN MOIS DE JUIN ANIMÉ POUR L'USSM RUGBY

Le Club de Rugby de Saint-Mandrier organise ses 2 tournois annuels au stade Bodrero :

- Le tournoi de l'Ours : **Vendredi 9 juin** à partir de 18 h 30
- Le tournoi Bodrero de l'École de rugby : **Samedi 17 juin** à partir de 9 h 00

Un vide grenier est organisé le **dimanche 11 juin** sur le parking du stade toute la journée. Des affiches préciseront les contacts et horaires.

L'assemblée générale du club aura lieu le **mardi 20 juin** à partir de 19 h 30, toujours au stade Bodrero.

Communication :

Le club recherche des bénévoles / éducateurs pour son école de rugby. Formation assurée.

Pour tout renseignement, contactez le club sur son adresse mail : rugbystmandrier@aol.fr

RÉGATE DU MUGUET



51 compétiteurs ont participé à la 34^{ème} édition de la Régate du Muguet, c'est un véritable succès en raison des conditions météorologiques annoncées. Il y avait une fenêtre météo avec vent soutenu mais pas encore violent jusqu'à 13 h, il a été exploité. La Municipalité, partenaire sans faille de ce grand événement nautique, était représentée par le Dr Catherine Defaux, Adjointe au Maire et par M. Rémy Bouvier, Conseiller Municipal. Le Trophée du Maire, un superbe sextant, a été remis au vainqueur toutes classes



Michel Duchatelle. Monsieur Guy Darlon, Responsable du Port de Saint Mandrier, représentant Monsieur le Directeur de la CCIV a remis la coupe du classement "Scratch" des séries à haut potentiel de vitesse à Roland Montagny.

Le bateau Ville de St Mandrier, qui a fait une première partie de saison remarquable au niveau national et international, a eu une avarie et, pour une fois, n'est pas monté sur le Podium.

Deux équipages féminins étaient constitués au sein de l'Association Nautique de Saint Mandrier, Tiki Too de Nathalie Acker avec ses étudiantes et Méditation V de Sylvie Gillion avec des navigatrices mandréennes très assidues. L'organisation a particulièrement tenu à les encourager et souhaite pérenniser cette initiative, en particulier celles de Tiki Too pour représenter notre commune dans des compétitions extérieures de haut niveau. La symbiose entre les passionnés du nautisme

et la municipalité est réelle, 2 présidents d'associations sont venus aider à la mise en place du parcours et assurer la sécurité des compétiteurs, Robert Hernandez de l'APM et Brice Lacomette du CNSM, sans oublier Rémy Bouvier, conseiller Municipal. C'est une preuve qu'il y a une très bonne entente dans le Creux Saint Georges entre les personnes qui ont un dénominateur commun "mer et navigation".

On ne peut pas parler de la Régate du Muguet sans évoquer son buffet post remise des prix. Comme chaque année, il a été de grande qualité, mené de main de maître, l'équipe de "tartineuses".

Enfin, un tel événement ne peut pas se réaliser sans l'engagement de nombreux bénévoles qui œuvrent plusieurs semaines à l'avance ainsi que le soutien de nos partenaires et sponsors qui nous ont beaucoup aidés, cela mérite une très grande reconnaissance. Pour conclure, l'édition 2017 a été un franc succès malgré des prévisions météorologiques qui pouvaient laisser envisager le pire. Rendez-vous l'année prochaine où notre objectif est de faire encore mieux sur mer comme à terre, car en plus ça sera le 35^{ème} anniversaire.

CHALLENGE VOILE DE L'AIRE TOULONNAISE

Un exploit prestigieux !

L'Association Nautique de Saint-Mandrier (ANSM) remporte pour la 6^{ème} fois consécutive le Challenge Voile de l'Aire Toulonnaise



(CVAT), c'est un exploit sans pareil qui ne s'est jamais réalisé depuis sa création au début des années 90.

Le CVAT regroupe 8 clubs de la Rade de Toulon, chacun organisant une manche. À Saint-Mandrier, c'est la Régate du Muguet. La saison 2016/2017 a regroupé 118 participants. Dans cette réussite, il faut mentionner les femmes. En tant que "skipper" ou "barreur" elles ont fait un bon nombre de podiums et deux équipages purement féminins courent fréquemment. L'ANSM va continuer à encourager cette dynamique.

Le trophée a été remis à Henri Strozzyk, Président de l'ANSM, par Claude Le Bacquer Président de la Ligue PACA de la Fédération Française de Voile. Sa présence est preuve d'un grand intérêt des instances régionales et nationales de la Fédération envers ce Challenge qui acquiert ses lettres de noblesse au fil des saisons. Des élus étaient présents, ce qui est un gage de grande reconnaissance et qui nous touche tout particulièrement. Sandra Torres et Jean-Pierre Colin du Conseil Régional bien connus à La Seyne, Marie Bouchez et Christian Barlo élus seynois sans oublier Joseph Minitti, également conseiller municipal de La Seyne qui organise bon nombre de régates ou croisières en Méditerranée.

Pour conclure, le Président, Henri Strozzyk présente ses félicitations aux équipages et souligne que cette victoire est avant tout un exploit collectif. Par ailleurs, il constate que ces exploits, commencent à faire écho outre Rade, ce qui est un très bon atout pour la renommée de la Ville de Saint-Mandrier. Enfin, tout sera mis en œuvre pour décrocher la 7^{ème} étoile!

Henri STROZYK

Président de l'ANSM

Par délégation, **Jean-Christophe GILLION**,
Vice-président

REPAS CHAMPÊTRE

l'amicale des donneurs de sang organise le 10 juin à 12 h un repas champêtre à la Pinède Sainte Asile au Pin Rolland.

Sardinade à 20€ sur réservation au 04.94.63.70.10.

Apéritif, salade composée, sardines, fromage, glace. Boissons comprises.

Collecte de sang

Salle des Fêtes Marc Baron

Lundi 26 juin de 8 h à 12 h 30.



THÉÂTRE

"Mes pires potes"

Samedi 17 Juin à 21 h au théâtre Marc Baron

Ils sont les meilleurs amis du monde et pourtant ils se sont toujours menti. Mais aujourd'hui, un faire-part de mariage va les obliger à montrer leurs vrais visages et à jouer franc-jeu... Ou presque.

Aux travers des situations hilarantes, ils vont être contraints de révéler leurs secrets les plus inviolables...

Tarif 13€ - Réservations : 06.72.15.39.19

Dimanche 18 Juin à 17 h

Spectacle de fin d'année des élèves du Théâtre Sud Varois.

Entrée libre

